

De la prison... à la cité de la musique

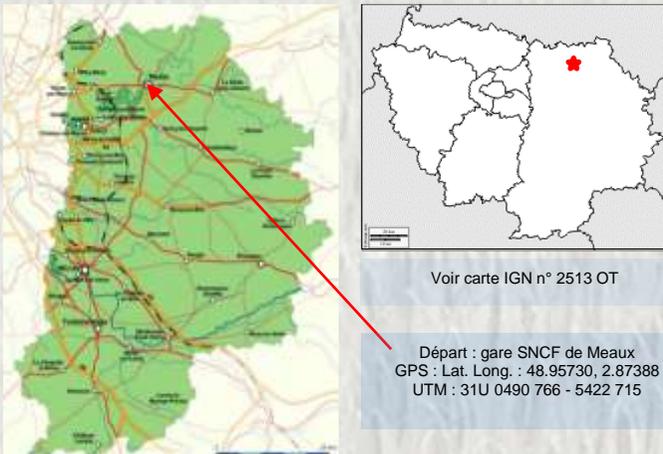
Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la prison de Meaux se trouvait dans l'ancien palais des comtes de Champagne, remplacé aujourd'hui par l'Hôtel de Ville.

Sous le Second Empire, une nouvelle prison fut édiflée rue des Cordeliers. Son architecte, Ernest Mangeon, en conçut les plans suivant le modèle du panoptique, caractéristique du système carcéral qui s'imposa en France à l'époque : un seul lieu d'observation devait permettre de contrôler l'ensemble de la prison et des prisonniers. Imposant, l'édifice construit en meulière brune pouvait recevoir une cinquantaine de détenus.

Laissé à l'abandon depuis sa fermeture en 2004, il fut ensuite reconsidéré comme étant « particulièrement représentatif de son époque » (le Second Empire) et, donc, destiné à être préservé. En 2021, le projet de le transformer en conservatoire de musique fut validé afin de l'ouvrir au public en 2024. Les anciennes cellules des prisonniers sont alors restructurées pour devenir des salles individuelles de répétition et complétées par de nouveaux espaces. Cette prestigieuse cité de la musique s'intitule Simone Veil.



Meaux Remparts du XV^e – Photo CP ©



Voir carte IGN n° 2513 OT

Départ : gare SNCF de Meaux
GPS : Lat. Long. : 48.95730, 2.87388
UTM : 31U 0490 766 - 5422 715

Accès : En voiture : A 58 km au nord de Melun par la N36 et la A4 ; En train : A 25mn de Paris gare de l'est ; En transports en commun : Bus Seine et Marne Express Melun / Meaux.

Informations pratiques : Tous commerces
Dénivelés : T : 22m, mini : 48m, maxi : 59m
Stationnement payant sur une grande partie du centre ville, jours fériés et dimanches compris.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritrus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Meaux Meaux, ville d'art et d'histoire



Meaux-rue Notre-Dame-Chapitre et cathédrale – Photo CP ©

Découvrez, redécouvrez la capitale de la Brie en parcourant son cœur ancien, pittoresque et aux nombreux vestiges historiques avec, au centre, son remarquable ensemble épiscopal.



5,6 km



1 h 30



Bleu



Facile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Avril 2022 -

Meaux, ville d'art et d'histoire

- 1** Sortir de la gare côté ville, traverser le parking et descendre sur le quai de la Marne. Aller à gauche, passer sous le pont de la route à 4 voies et peu après, quitter le quai vers la gauche puis traverser la place Jacques Chirac (Hôtel de Ville). Après un droite-gauche pour la rue de Martimprey, passer devant le porche de la cathédrale St-Etienne et continuer par la rue Bossuet. Entrer à droite dans le jardin Bossuet pour en faire le tour (allées dessinées en forme de mitre d'évêque), et en sortir par le même chemin pour continuer à droite. Dépasser à gauche les vestiges d'un rempart gallo-romain puis longer à droite le rempart médiéval et ses tours défensives (XVe s.).
- 2** Emprunter la rue Notre-Dame à droite, la rue St-Maur à gauche puis la rue Tronchon à droite. Suivre à droite la rue Rochard. Elle débouche rue Notre-Dame (bâtiment du vieux chapitre à droite, arrière de la cathédrale devant). Tourner à gauche, rue St-Etienne, suivie de la rue du Général Leclerc. Longer à gauche la place Henri IV, aller à droite rue Gambetta puis avenue de la République.
- 3** S'engager à gauche rue des Moines. Elle s'infléchit à droite. Suivre la rue Jean Jaurès à droite, croiser la rue de la République et tourner à droite rue des Prés. Prendre à gauche la rue des Cordeliers, (à gauche : ancienne prison) dépasser la place Henri IV et parcourir à gauche la rue du faubourg St-Nicolas sur 300m. Tourner à droite, rue du Temple, à droite rue de l'Abreuvoir. Traverser l'avenue du président Salvador Allende et s'engager à gauche quai Jacques Prévert.
- 4** Franchir le pont Neuf, virer à droite et longer le port. Au pont suivant, aller à gauche, rue du Commandant Berge et atteindre la Halle. La contourner presque complètement puis traverser la place Jean Bureau à gauche pour rejoindre la route à 4 voies. La suivre à droite, franchir la Marne et monter à gauche pour retrouver la gare SNCF.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".